

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23

Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants : 18

2019-02

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Monsieur Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Réédition jeux Bordier

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Le PETR a édité en 2018, à 2 048 exemplaires, un jeu de société avec les éditions Bordier, sur la base de pré-commandes (700 jeux précommandés avant l'été 2018). Ces jeux ont été diffusés à partir de mi octobre 2018, et ont été en rupture de stock mi décembre car ce produit a rencontré un réel succès auprès de la population. Le bilan financier est le suivant :

Dépenses : 36 864€

Acquisition de jeux : 2 048 jeux à 18€ soit 36 864 €

Recettes : 51 804€

Subvention Conseil régional BFC : 18 000€ Vente de jeux : 1 878 jeux X 18€ : 33 804 € Nombre de jeux diffusés gratuitement : 158 jeux

Plusieurs revendeurs ont indiqué souhaiter recommander des jeux en 2019, et il est possible d'en rééditer, à condition d'en tirer 1 000 au minimum

Il est proposé au Bureau d'autoriser le président à interroger les revendeurs potentiels pour estimer les besoins, et de relancer un marché pour rééditer le jeu pour une sortie en octobre, si le volume estimé de pré-commandes est suffisant

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- Autorise le Président à effectuer les démarches pour estimer le potentiel de jeux à rééditer
- Autorise le Président à conclure un nouveau marché pour rééditer les jeux, si le volume de pré-commandes est suffisant

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Le Président, Jean-Marc NESME

M Num



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23

Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants : 18

2019-03

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS :

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Sélection projet structurant pour l'appel à projet du Conseil départemental de Saône-et-Loire en 2019

Rapporteur: Jean-Marc NESME

L'appel à projet 2019 du Département prévoit de soutenir en plus des projets locaux, un projet structurant à l'échelle des territoires de Pays, dans la limite d'une enveloppe totale de 1.5 M d'euros pour le département (soit environ 200 à 250K€ par projet sélectionné).

Le projet sélectionné par Pays doit répondre à différents critères :

- contribue à un changement sur le territoire (économique, sociologique, environnemental, etc)
- rayonne à l'échelle de plusieurs communes
- doit avoir un avis du Pays ou ScoT concerné
- présente un montant d'investissement important
- dossier complet déposé avant le 15 mars 2019
- doit être engagé concrètement en 2019 et finalisé dans les 3 ans

En 2018, le projet retenu par le Bureau du Pays était la création d'une piste d'athlétisme à Paray-le-Monial, porté par le Grand Charoolais, seul équipement de ce type à l'échelle des 5 intercommunalités.

Les projets qui avaient été proposés en 2018 et non retenus (fléchage sur d'autres dispositifs territoriaux (LEADER, CRBC) étaient les suivants : Création d'un tiers lieu à Baudemont et Modernisation et extension de la halle de Charolles. Ces deux projets sont déjà bien avancés et avaient bénéficié de financements spécifiques du contrat CAP territoire (Région/Pays).

Avaient également été évoqués en 2018 la création d'un pôle loisirs jeunesse à Marcigny, le développement d'une itinérance le long de la rigole de l'Arroux, le maillage d'espaces de coworking (études en cours portées par le PETR), la rénovation de piscines.

La liste des projets identifiés n'avait pas été arrêtée à la date d'envoi des convocations (le 23/01).

La liste des projets identifiés, au vu des remontées des CC et villes avant la tenue de la réunion de Bureau et des critères d'éligibilité est remise sur table.

PROJET	Maître d'ouvrage	Coût travaux	Autres financements envisagés
Réhabilitation ancienne gare de Marcigny pour porte			
entrée du Pays en matière de tourisme (accès Voie verte),			
activités jeunesse, petite enfance et - et siège de		2 570 000 total	région contrat CAP territoire : 230K€, Etat contrat ruralité ,
Brionnais Découverte	CC de Marcigny	des 2 tranches)	FEADER CAF
Restauration Tour St Hugues			
pour installer le CIAPP du Pays d'Art et d'Histoire et du	I control of the cont		secto CRBC 90K€ , Etat contrat
Bien UNESCO	Ville Paray	630 000	ruralité
			région contrat territoire 180K€,
Médiathèque Gueugnon	Ville Gueugnon	2 900 000	Etat contrat ruralité LEADER

Il est proposé au Bureau de débattre et de délibérer sur le projet qui sera proposé au Département pour le Charolais-Brionnais.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- sélectionne le projet de réhabilitation de l'ancienne gare de Marcigny pour y créer une porte d'entrée touristique (accès Voie Verte) et un pôle jeunesse sports de plein air, porté par la Communauté de communes de Marcigny

Souhaite attirer l'attention des élus du Conseil départemental de Saône-et-Loire sur la pertinence et l'intérêt des deux autres projets proposés.

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Le Président, Jean-Marc NESME





- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants: 18

2019-04

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Convention de partenariat avec la communauté de communes du Grand Autunois Morvan pour lancer le projet DIVA et demande de subvention au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Lors du dernier comité syndical, a été présenté le projet Déplacements Innovants en Val d'Arroux (DIVA) qui consiste à créer un itinéraire touristique le long de l'Arroux reliant Autun à Digoin, en passant par Toulon-sur-Arroux et Gueugnon. Ce projet, impulsé par des acteurs privés et cohérent avec les stratégies touristiques portées par les collectivités, pourra être accompagné par le Cabinet la Belle idée. La mission démarrera concrètement en février 2019.

La mission confiée au prestataire consistera à :

- Définir précisément le concept de modèle de voie douce : modèle économique nouveau, avec de nouveaux services associés pour limiter les coûts d'entretien des voies pour les collectivités (par ex la production d'énergie qui génèrerait des ressources)
- Proposer un tracé « technique » identifiant les enjeux fonciers et les potentialités de ressources (sites existants tourisme et loisirs, commerces, inventaire surfaces envisageables pour développement de solaire)
- -Etudier la faisabilité technique, financière et juridique de la constitution d'une telle voie
- proposer un tronçon d'expérimentation

Pour faire avancer les acteurs locaux, seront organisés des temps d'ateliers, un travail de veille, des entretiens et visites, etc.

La gouvernance envisagée du projet est la suivante :

- Un pilotage politique du projet par Madame GUEUGNEAU, vice-présidente du PETR en charge de l'économie
- La mise en place d'un comité de pilotage politique qui associerait notamment : Présidents et VP tourisme éco de la CCEASL, LGC, CCGAM (Grand Autunois Morvan), Président CD71, VP tourisme PETR, + Président ADT71 + CRBC + chambres consulaires + quelques entreprises locales à l'initiative du projet
- -Un suivi technique et animation du projet par les services du PETR en lien avec les services des membres du comité de pilotage + quelques entreprises
- -Un conventionnement entre le PETR et la CCGAM pour tenir compte de l'ensemble du linéaire du projet
- des temps d'ateliers et de rencontres individuelles élargis qui seront définis au début de la mission

Le coût de la prestation s'élève à 19 968€. La commission tourisme de la CCI71 a attribué une subvention de 3 000€ en décembre dernier.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses : 19 968€TTC (mission du cabinet La Belle Idée)

Recettes: 19 968€TTC

CCI71 : 3 000€

Conseil régional de BFC : 9 980€

Autofinancement : 6 988€

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à :

- Négocier et conclure une convention de partenariat avec la CCGAM
- Approuver le plan de financement prévisionnel
- Solliciter une subvention de 50% du Conseil régional de BFC pour accompagner ce projet

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Autorise le président à conclure une convention de partenariat avec la communauté de communes du Grand Autunois Morvan
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Sollicite une subvention du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté et autorise le Président à effectuer toutes formalités et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Le Président, Jean-Marc NESME



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15

Nombre de Presents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants : 18

2019-05

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention de la commune de St Aubin en Charollais pour l'organisation du rassemblement des St Aubin d'Europe

Rapporteur: Jean-Marc NESME

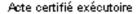
Le Président informe le Bureau que la commune de St Aubin en Charollais a demandé une subvention pour aider l'organisation du rassemblement des St Aubin d'Europe qui se tiendra en août 2019. Il insiste sur l'intérêt de cette manifestation qui accueillera des délégations de 39 pays et contribue au rayonnement de la région. Il propose au Bureau d'attribuer une subvention exceptionnelle sur fonds propres du PETR pour accompagner cette manifestation.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité moins une voix (Jean-Marc NESME),

- Reconnaît l'intérêt de la manifestation
- Emet néanmoins un avis défavorable au motif qu'il n'existe plus de ligne de crédits au budget du PETR pour attribuer des subventions exceptionnelles pour ce type de manifestation depuis plusieurs années. Si un fonds de soutien était recréé en 2019, cela impliquerait une hausse de cotisations des communautés de communes, qui disposent par ailleurs de fonds spécifiques pour soutenir les manifestations dans les communes

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019





- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23

Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants : 18

2019-06

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et au Conseil départemental de Saône-et-Loire pour les animations du Pays d'art et d'histoire 2019

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental selon le plan de financement suivant :

DEPENSES *		RECETTES	
Cycle de conférences	13 000,00 €	Autofinancement	6 830,00 €
Publications/ Communication	3 000,00 €	DRAC Bourgogne- Franche-Comté	3 570,00 €
Expositions	1 000,00 €	Conseil départemental de S&L	5 000,00 €
Outils numériques	3 000,00 €	Région Bourgogne- Franche-Comté	4 600,00 €
TOTAL	20 000,00 €	TOTAL	20 000,00 €

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et du Département de Saône et Loire et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés.

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15

Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants : 18

2019-07

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention à la DRAC pour les animations du Pays d'art et d'histoire 2019

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de la Direction Régional des Affaires Culturelles :

Dépenses		Recettes	
Cycle de conférences	13 000 €	Conseil Départemental de S&L	5 000 €
Publications/Communication	3 000 €	Conseil Régional de BFC	4 600 €
Expositions	1 000 €	DRAC	15 000 €
Outils numériques	3 000 €	Autofinancement	15 400 €
Rémunération de l'animateur du Pays d'Art et d'Histoire	20 000 €		
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter les subventions auprès de la DRAC et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Jean-Marc NESME



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation

Nombre de Membres en

Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants: 18

2019-08

21 décembre 2018

exercice: 23

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention LEADER pour l'ingénierie et la gestion du programme en 2019

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du FEADER pour l'animation et la gestion du programme LEADER en 2019, et d'autoriser

l'autofinancement, qui pourra le cas échéant être majoré ou minoré, à appeler en

Dépenses : salaires, charges et forfait coûts indirects : 62 404 .27 €

1 animateur LEADER 1ETP sur 8 mois: 34 738.37 €

1 gestionnaire 0.8 ETP dont 0,5 consacrés à la mission : 27 665.90 €

Recettes : 62 404 .27 €

contrepartie du FEADER:

FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais : 49 923.41 €

Autofinancement: 12 480.86€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Autorise le Président à solliciter des subventions du FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais-Brionnais, à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés
- Valide le plan de financement prévisionnel
- Autorise l'autofinancement, qui pourra le cas échéant être majoré ou minoré, à appeler en contrepartie du FEADER

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Jean-Marc NESME

- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019





Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants: 18

2019-09

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention au Conseil départemental de Saône-et-Loire à l'appel à projet 2019 pour la réalisation d'études paysagères et la constitution d'un Système d'Information Géographique de la candidature UNESCO

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention d'investissement au Conseil Départemental de Saône-et-Loire dans le cadre de l'appel à projet 2019 pour la réalisation d'investissements immatériels (études paysagères et constitution d'un SIG) pour le dossier de candidature UNESCO dans les conditions suivantes :

Dépenses : 64 000€TTC (investissement)

Etudes paysagères (devis Jacques SGAR) : 10 000€

Constitution fonds cartographiques et bases de données (devis AUSB) : présentation de la valeur universelle exceptionnelle :24 000€TTC

Constitution fonds cartographiques et bases de données (devis AUSB) : éléments de plan de gestion : 30 000€TTC

Recettes : 64 000€

Conseil départemental appel à projet 2019 (13. MILIEUX NATURELS SENSIBLES -Études et aménagement de sites 13.20) : 24 000€ (plafond subvention)

Autofinancement : 30 000€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, - Valide le plan de financement prévisionnel

 - Autorise le Président à solliciter une subvention d'investissement dans le cadre de l'appel à projet 2019 du Conseil départemental de Saône-et-Loire, au titre de la ligne 13 (Milieux naturels sensibles – Etudes et aménagements de sites), et à signer tous documents correspondants

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 18

2019-10

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention à l'Etat (contrat de ruralité), au Conseil régional de BFC et au Conseil départemental de Saône-et-Loire pour les dépenses d'ingénierie et de communication de la candidature UNESCO

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à solliciter des subventions de fonctionnement à l'Etat (contrat de ruralité), au Conseil régional et au Conseil départemental pour les dépenses d'élaboration du dossier de candidature UNESCO dans les conditions suivantes :

Dépenses : 81 000€

Salaires, charges et frais de déplacement Dominique Fayard et Gérard Collin +

stagiaires : 65 000€

Frais comité scientifiques et déplacements études : 11 000€ Actions de communication et de sensibilisation : 5 000€

Recettes : 81 000€

Conseil régional de BFC (ingénierie pays 2019) : 21 485€

Conseil départemental de Saône-et-Loire : 10 000€

Etat (contrat de ruralité – convention financière 2018) : 30 000€

Autofinancement: 19 515

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Valide le plan de financement prévisionnel
- Autorise le Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil départemental de Saôneet-Loire, à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Le Président, Jean-Marc NESME



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3 Nombre de votants : 18

2019-11

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE;; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention à la CAF et à la MSA pour les actions conduites dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de la CAF, au titre du REAAP : Réseau d'Ecoute et d'appui à la parentalité ; et de la MSA selon le plan de financement suivant :

Dépenses :			6 444 €
Prestation de services	1		6 076 €
Impressions		8	88 €
SACEM			280 €
Recettes :			6 444 €
CAF:			4 000 €
MSA:			1 000 €
Autofinancement:			1 444 €

- Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,
- Valide le plan de financement prévisionnel
- Autorise le Président à solliciter des subventions auprès la CAF et de la MSA, à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Le Président, Jean-Marc NESME



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 18

2019-12

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour favoriser la démographie médicale

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de de Bourgogne-Franche-Comté pour accompagner les actions 2019 visant à favoriser la démographie médicale (temps d'accueil des internes, des éventuels candidats à l'installation, réunions d'échanges entre les professionnels de santé, promotion des offres, etc) et à effectuer toutes démarches nécessaires.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Coût total	Subvention Conseil Régional de BFC
Frais de réception et d'Hébergement	7 000 €	3 500 €
ARS		1 500 €
Autofinancement		2 000 €
TOTAL	7 000 €	7 000 €

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Valide le plan de financement prévisionnel
- Autorise le Président à solliciter une subvention du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2019

Lé Président, Jean-Marc NESME



- Par publication ou notification le 01/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2019



Extrait du registre des décisions du Bureau

L'an deux mille dix neuf, le vignt-huit janvier à treize heures trente, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Charolles, sur la convocation, en date du vingt-et-un décembre deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, M. Georges BORDAT, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Arnaud DURIX M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE; M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE,; M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS:

M. Louis PONCET donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DUCARRE Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Monsieur Guy RAYMOND M. Pierre MATHIEU donne pouvoir à Daniel LAROCHE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, Mme Edith GUEUGNEAU, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU M. Patrick PAGES, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour la participation au salon des entrepreneurs de Lyon en juin 2019

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté pour la participation du Pays et des communautés de communes au salon des entrepreneurs 2019, qui se tiendra les 12 et 13 juin 2019. Cette présence en 2018 à Lyon a été en effet une bonne opération pour promouvoir le territoire et présenter les offres d'installation.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes	
Location stand avec options (devis Les Echos)	17 745€	Conseil régional de BFC (fiche action 1 CAP 2018-2020)	8 290 €
Dépenses de communication et aménagements complémentaires sur le stand	3 000 €	Autofinancement	12 455 €
TOTAL	20 745 €	TOTAL	20 745€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Valide le plan de financement prévisionnel
- Autorise le Président à solliciter une subvention du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Date de convocation 21 décembre 2018 Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Présents : 15 Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants: 18

2019-13

Paray le Monial, le 29 janvier 2019